



Sites Natura 2000 des dunes littorales landaises

FR7200711 – SIC - L 02 Mimizan plage à Vieux Boucau

FR7200712 –ZSC - L03 Vieux Boucau à Hossegor

Désigné en zone spéciale de conservation (ZSC) le 21 août 2006 (JORF du 2 septembre 2006)

FR7200713 - L04 Capbreton à Tarnos

Désigné en zone spéciale de conservation (ZSC) le 7 juin 2011 (JORF du 7 juillet 2011)

Animation des docobs « dunes littorales »

Bilan 2014 de l'animation – perspectives pour 2015



Office National des Forêts

Office national des forêts

Agence LNA/BET

Décembre 2014

Ce bilan donne un aperçu des missions effectuées ou en cours, que ce soit dans le cadre de l'animation des sites dunaires landais, ou dans celui de la révision des documents d'objectifs.

1) Activités (animation)

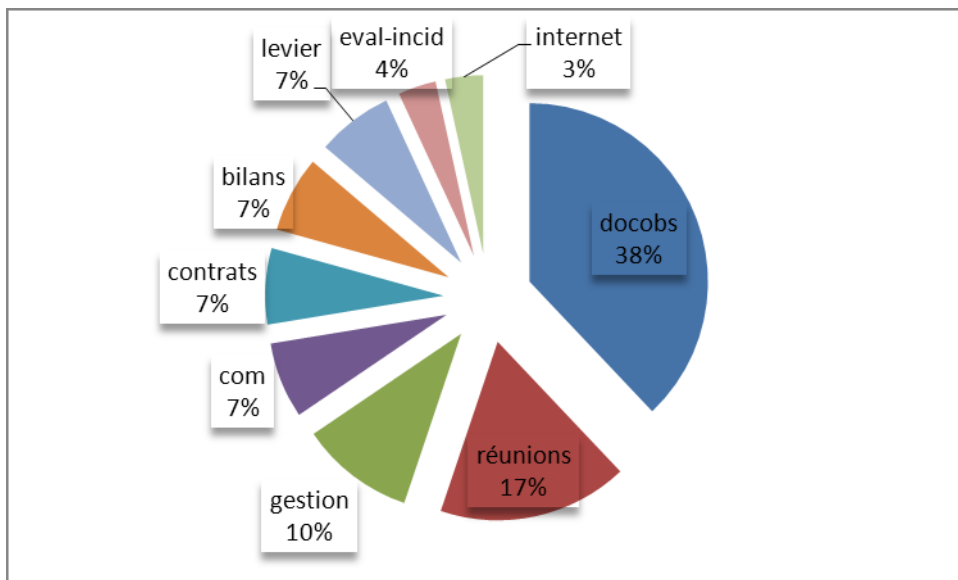
- ✚ gestion courante, par réponse à des questionnements sur les sites.
- ✚ réponses aux services instructeurs en lien avec l'animation ou les évaluations d'incidences.
- ✚ suivi du contrat de nettoyage manuel sélectif des plages porté par le Conseil Général des Landes.
- ✚ révision des documents d'objectifs : consultation des unités territoriales concernées de l'ONF, puis mise en ligne des documents de travail et des cartes sur le site Internet. Animation du groupe de travail, participation aux comités de pilotage jusqu'à la validation.
- ✚ amélioration et mise à jour du site Internet des dunes littorales « Natura 2000 » sur la plateforme ATEN.
- ✚ mise au point d'un système de « QR codes » permettant une lecture sur le terrain (et à l'aide d'un « smartphone » ou équivalent) des fiches de stations du sentier de découverte de Mimizan (partagé, y compris pour le financement avec la réserve biologique domaniale).
- ✚ contribution au PDESI du CG40, dans le cadre d'une évaluation d'incidences au profit du comité départemental de Chars à voile, et leur inscription au programme « Sports nature » du CG40 (dossier en cours).
- ✚ actions de communication ponctuelles.

Et bien entendu, achèvement de la phase de révision des documents d'objectifs.

2) Principales actions - déplacements

- ✚ 29 janvier : comité de pilotage à Lit-et Mixe
- ✚ 7 février : visite du site de Seignosse avec l'Ecole supérieure d'agriculture de Purpan, section forêt
- ✚ 11 mars : réunion à Mimizan pour dresser un bilan des actions menées, en lien avec la Réserve biologique domaniale
- ✚ 19 août : essai sur site à Mimizan du levier d'arrachage du Baccharis
- ✚ 26 août : essais sur site à Tarnos du levier d'arrachage du Baccharis
- ✚ 5 novembre : réunion de cadrage à Biscarrosse avec DDTM – DREAL pour la validation des docobs et les perspectives d'animation
- ✚ 26 novembre : comité de pilotage pour la validation des docobs (Lit et Mixe).

3) Synthèse des missions



Nous présentons ici la répartition (en %) des temps passés par type de tâche.

On retiendra que l'essentiel du temps a porté sur la préparation des docobs révisés, et que les réunions étaient également liées à cet objectif.

La mise au point du levier d'arrachage du Baccharis a fait l'objet d'un compte-rendu, qui est en ligne sur le site Internet.

Enfin, des actions ont été menées sur le site de la Réserve biologique domaniale de la Maillouèyre, et notamment une pêche électrique effectuée par l'ONEMA, mais aussi la mise en place de piézomètres. [Une page spécifique relate toutes ces actions.](#)

4) Contrats Natura 2000

Contrats portés par le Conseil général des Landes :

Depuis 2008, le Conseil général des Landes s'est engagé dans une démarche contractuelle, afin de mettre en œuvre des opérations de nettoyage manuel sélectives. Le dispositif a évolué depuis 2013, et désormais plusieurs sites sont concernés :

- Tarnos, avec extension de la longueur
- Seignosse, au nord des Casernes
- Moliets au niveau des rives du Courent d'Huchet
- Moliets entre Huchet et l'embouchure (dunes)
- Lit-et-Mixe, avec extension de la longueur
- Mimizan, avec extension de la longueur

A noter que le chargé de mission Natura 200 est coordonnateur des suivis dans le cadre du contrat porté par le Conseil général des Landes. Une convention a été signée (CG40/ONF) afin de définir le cadrage.

La Réserve Naturelle du Courant d'Huchet, l'Observatoire de la côte aquitaine et des personnels ONF interviennent dans cette opération.

Des protocoles de suivi ont été mis en place, en concertation avec le porteur de contrat :

- suivi effectué par les entreprises assurant le nettoyage manuel sélectif
- suivi effectué par l'observatoire de la côte aquitaine (insectes et flore notamment)
- suivi technique, réglementaire et écologique effectué par les agents ONF

Autres contrats

Du fait de l'absence de financements spécifiques, aucun nouveau contrat n'a été engagé en 2014.

4) Réalisations autres

Le [site internet des dunes littorales Natura 2000 d'Aquitaine](#) a demandé un important travail, mais permet désormais d'accéder à un maximum de documents réalisés dans le cadre de l'animation ou de la révision.

En permettant de prendre connaissance de tous ces documents, il est devenu désormais le support indispensable à la concertation, à la diffusion des connaissances. Des améliorations sont à apporter, mais on peut déjà accéder à un grand nombre de données concernant les trois sites littoraux landais.

Les docobs validés, ainsi que la cartographie, sont accessibles sur le site

<http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/>

Les pages consacrées aux docobs, aux études, aux comptes rendus sont accessible à ces pages :

Site L02 (Mimizan/Lit-et-Mixe) : <http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/node/116>

Site L03 (Seignosse/Soustons) : <http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/node/124>

Site L04 (Capbreton/Tarnos) : <http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/node/132>

PERSPECTIVES POUR 2015

La priorité sera d'achever la phase de révision des docobs, après validation au comité de pilotage du 26 novembre 2014, en prenant en compte le cas échéant, les observations qui auront pu être formulées. Par ailleurs, un résumé non technique doit être réalisé. Néanmoins, les docobs révisés sont considérés comme opérationnels.

L'animation doit parallèlement être engagée, et porter en priorité sur les sites de Seignosse/Soustons, et Capbreton.

21) Propositions par site

211) Mimizan

- ✚ On s'appuiera principalement sur le programme d'actions de la Réserve biologique, qui a été réalisé en cohérence avec les actions envisagées dans le docob révisé.
- ✚ Achever l'opération de recensement de *Corema alba*.

212) Lit et Mixe

- ✚ assurer le lien avec le site FR7200715 (Zones humides de l'ancien étang de Lit-et-Mixe), afin de prendre en compte les suivis des travaux de gestion du Baccharis sur les berges du courant de Contis.

213) Seignosse

- ✚ Mettre au point avec le Conservatoire du Littoral, la commune ... un programme d'actions conformément au docob
- ✚ préparer en concertation avec la commune et le conservatoire du littoral, le plan de gestion pour les terrains du Conservatoire.
- ✚ pour Soustons communiquer avec les élus.

214) Capbreton

- ✚ selon les opportunités financières, poursuivre les travaux de protection des dunes grises et de mises en défens.
- ✚ étudier la possibilité d'intégration à Natura 2000 du Marais de la Pointe.

215) Tarnos

- ✚ en lien avec le docob du Métro, chercher à mettre en place des actions communes, notamment en termes de mises en défens/signalétique, et d'espèces invasives. Prévoir également les suites à donner à l'étude (E. Darnet, 2013) sur le Lézard ocellé et la Cistude : appropriation des protocoles, mise en place d'une base de données. Parallèlement, définir avec le Conservatoire du Littoral, le programme d'actions sur les terrains de dunes non boisées et boisés.
- ✚ veiller à travailler de concert dans le cadre du projet de route d'accès à la plage de la digue, afin que ce projet participe activement à la préservation de la dune, actuellement très dégradée.
- ✚ organiser avec le 1^{er} PRIMA une réunion afin d'évoquer la gestion du champ de tirs, et la possibilité de participation de l'armée à la gestion publique des sites protégés.

22) Propositions communes

- ✚ selon les opportunités financières mettre en œuvre les contrats prévus aux docobs, en commençant par les sites prioritaires (Capbreton, Seignosse).
- ✚ Participer, avec le Conservatoire botanique, aux études à mener sur les espèces patrimoniales, sur les habitats naturels, et sur la cartographie.
- ✚ Poursuivre la réalisation et l'utilisation du levier d'arrachage du Baccharis, et chercher à le mutualiser avec des sites concernés par la problématique. Etudier un levier pour *Cortaderia*.
- ✚ Veiller à développer la logique de communication, en s'appuyant sur le site Internet, sur les sites des communes, des offices de tourisme, etc. Développer la carte interactive des sites

Natura 2000 landais (avec l'appui du Comité départemental du tourisme, qui pourrait l'héberger).

- ✚ réaliser un document très synthétique sur le nettoyage des plages, qui pourrait être mis à disposition des entreprises chargées de l'effectuer, et des Offices de tourisme. En cas de réalisation, des flash-code pourront être placés sur les panneaux d'information, renvoyant sur une page dédiée.
- ✚ réfléchir avec les EPCI, et avec le milieu associatif en général, aux possibilités d'intervention d'entreprises de réinsertion, pour des travaux spécifiques (espèces invasives, maintien en état de mises en défens, de signalétique...).
- ✚ Mettre en place une convention avec la Somyla afin de formaliser les suivis de la fonge au sein des sites Natura 2000.
- ✚ rester attentifs aux possibilités de mécénat environnemental, en vue d'engager des actions pédagogiques et de mise en défens.

23) Contrats

- Poursuite du suivi du contrat porté par le Conseil général des Landes, concernant le nettoyage manuel des plages. A noter que le bilan pour l'année 2014 ne pourra être réalisé qu'en janvier 2015.

- Pour les autres contrats, la préparation des dossiers a été mise en attente, les arbitrages budgétaires n'étant pas encore effectués.

Le chargé de mission Natura 2000

Décembre 2014

Gilles Granereau

Correspondance :

ONF, 1237 chemin d'Aymont – 40350 – POUILLON. Tél. 05 58 98 27 82 – 06 13 81 60 36. Courriel : gilles.granereau@onf.fr